Image not found or type unknown

Licenciement sans motif et preavis

Par **Puichevrier Charline**, le **28/03/2018** à **17:32**

Bonjour, mon conjoint est mécanicien pneumatique depuis environ 5ans et en decembre dernier une entreprise lui a proposer de le recruter pour 300euros de plus sur son salaire. Il a donc accepter et y travaille depuis le 11 décembre. Aujourd'hui, il a été convoqué par le chef qui lui a dit qu'il était licencié, le salarié qu'il devait remplacé ne part plus en retraite. Il est rentré chez lui aujourd'hui à midi parce qu'il avait des heures à récupérer. Il n'a pas de lettre encore mais est ce que c'est possible d'être licencié pour ce motif et sans préavis ? Cordialement.

Par **P.M.**, le **28/03/2018** à **21:04**

Bonjour,
Il faudrait que le salarié retourne sur son lieu de travail et exige un écrit pour ne pas être accusé d'abandon de poste...
Vous ne précisez pas s'il a un contrat de travail écrit avec période d'essai et si celle-ci a été renouvelée...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés